

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1425 du Jeudi 8 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
[alger16 le quotidien](#)
SCAN ME



RÉUNION DU GOUVERNEMENT



MISE EN ŒUVRE DE LA DÉCISION DU CHEF DE L'ÉTAT
L'IMPORTATION D'UN MILLION
DE MOUTONS **AUTORISÉE**

P. 3

UGCAA :



«L'ACTIVITÉ COMMERCIALE
SE POURSUIT
SANS AUCUNE PERTURBATION»

P. 16

SANTÉ - MAGAZINE



LES ÉCRANS
**QUELLES RÈGLES DE BON
USAGE POUR LES ENFANTS ?**

P. 13

CAN 2025

QUARTS DE FINALE : ALGÉRIE - NIGERIA (SAMEDI PROCHAIN À 17H)

ALLEZ **LES VERTS**,
ENCORE UNE VICTOIRE !

• PETKOVIC Y CROIT MAIS APPELLE
SES JOUEURS À RESTER HUMBLES

P. 15



TENSIONS GÉOPOLITIQUES AU VENEZUELA

QUEL IMPACT SUR LE MARCHÉ PÉTROLIER ?

• La chute du régime Maduro au Venezuela, orchestrée par les États-Unis, secoue la géopolitique mondiale et pourrait bouleverser le marché pétrolier.
Pour l'Algérie, le défi est double : gérer les impacts sur ses revenus pétroliers tout en bénéficiant de l'occasion pour accélérer la diversification de son économie.



D'HOUARI TIGHARSI. EXPERT EN ÉCONOMIE, À ALGER16 :



«CONSTRUIRE
UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE
EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM

Pp. 6 et 7

Savez-vous



DURANT LE TROISIÈME TRIMESTRE 2025

D'IMPORTANTES QUANTITÉS DE DROGUES SAISIES PAR LES DOUANES ALGÉRIENNES

Les services des douanes ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année 2025, d'importantes quantités de drogues dans des opérations distinctes à travers l'ensemble du territoire national, selon un bilan publié par la Direction générale des douanes (DGD). "Dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de contrebande, de trafic illicite et de criminalité transfrontalière, les brigades douanières opérationnelles ont saisi, au cours du troisième trimestre de l'année écoulée, d'importantes quantités de drogues, et ce, dans le cadre de l'exercice de leurs missions de protection à travers l'ensemble du territoire douanier, en étroite

coordination avec les différents corps de sécurité", a indiqué la DGD dans le dernier numéro de la revue des douanes.

Selon le bilan, 3,587 millions d'unités de comprimés psychotropes, plus de 2.214 kg de kif traité et 151,403 kg de cocaïne ont été saisis.

Le bilan fait également état de la saisie de 15.815 litres de boissons alcoolisées, plus de 107.000 paquets de cigarettes et 4513 kg de tabac.

Par ailleurs, les brigades douanières ont procédé à la saisie de six (6) armes à feu, 623 unités de munitions et plus de 116.000 unités de pétards et de produits pyrotechniques.

DES OFFICIERS DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE DE LA 1^e RM EN VISITE À L'APN

Une délégation d'officiers supérieurs encadreurs et d'officiers supérieurs stagiaires de l'Ecole supérieure de guerre de la 1^e Région militaire (RM), parmi lesquels des stagiaires de pays amis et frères, a effectué, mardi dernier, une visite au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. Cette visite s'inscrit dans le cadre de "la découverte des structures et institutions de l'Etat et du renforcement des connaissances des différents visiteurs sur leurs rôles constitutionnels", précise le communiqué. La délégation a été accueillie par le vice-président de l'APN, M. Toufik Guezout, en présence du directeur général de la législation, M. Rabah Menzer. A cette occasion, "M. Menzer a fourni des explications détaillées sur les missions de l'Assemblée et les mécanismes du travail législatif et de contrôle", mettant en avant "le rôle central de l'institution législative dans le système constitutionnel national, avant d'ouvrir la voie aux invités pour poser diverses questions", ajoute la même source. Les hôtes ont, ensuite, visité le service audiovisuel, où ils ont suivi des explications détaillées sur ses activités, leur permettant de découvrir les techniques utilisées pour la transmission et la couverture audiovisuelle des travaux de l'Assemblée, avant d'achever la visite par un échange de présents et de prendre des photos souvenirs dans le hall principal de l'Assemblée, afin d'immortaliser cette expérience importante, conclut communiqué.

MINISTÈRE DE LA POSTE LANCÉMENT DE L'APPEL À CANDIDATURE POUR LE PRIX DE LA «CESAO» DU CONTENU NUMÉRIQUE ARABE

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, le lancement de l'appel à candidature pour la participation à la 5^e édition du prix «CESAO» du contenu numérique arabe pour le développement durable, invitant les personnes intéressées à déposer leurs dossiers avant le 25 février prochain.

Ce prix organisé par la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO), en collaboration avec le World Summit Awards (WSA), est ouvert aux entreprises et aux jeunes entrepreneurs qui ont développé des applications ou des solutions numériques qui mettent en relief un impact social et économique



concret sur la société, précise la même source. Pour s'informer des conditions de participation, des critères de candidature et des règles du prix, les candidats intéressés peuvent consulter la page officielle du Prix dans les deux langues arabe et anglaise, via les liens suivants :

<https://www.unescwa.org/ar/events/escwa-digital-arabic-content-award-2025...>

et <https://www.unescwa.org/events/escwa-digital-arabic-content-award-2025...>, ajoute le communiqué.

Les candidats peuvent également déposer les dossiers de candidature exclusivement via la plateforme électronique dédiée à cet effet, au plus tard le 25 février prochain, via le lien suivant :

<https://escwa.icnm.net/Signup/ESCWA-DAC/2025/>. Dans le cadre de la coordination et du suivi de la participation algérienne à cette édition, le ministère invite dans son communiqué les candidats à aviser ses services de leur inscription à ce prix, via l'adresse e-mail : dgsi@mpt.gov.dz, selon la même source.

FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS ORGANISATION D'UN CONCOURS NATIONAL DES MANUELS PROFESSIONNELS

Le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, l'organisation d'un concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités du secteur. «Dans le cadre de l'encouragement de la production pédagogique professionnelle et de la valorisation des compétences nationales, le ministère organise le concours national des manuels professionnels, destiné aux auteurs et aux professionnels des différentes spécialités de la formation et de

l'enseignement professionnels», indique la même source. Ce concours constitue «une opportunité pour mettre en valeur la créativité, documenter les expériences professionnelles et contribuer à l'enrichissement du contenu pédagogique professionnel». Le dernier délai pour les candidatures à ce concours est fixé au 31 janvier courant, tandis que l'annonce des résultats est prévue le 26 février prochain. Les personnes intéressées peuvent consulter les conditions de participation et télécharger le guide de candidature via le lien suivant : careers.mvet.dz/concours-manuels.

SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ALGÉRIE ET L'OIM

L'Algérie et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont signé, mardi dernier à Alger, une convention portant sur l'exploitation de l'hôtel de l'aéroport Houari-Boumediene de Dar El Beïda, destiné à l'hébergement des migrants en situation irrégulière inscrits au programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration dans leurs pays d'origine.

La cérémonie de signature, organisée au siège de la wilaya d'Alger, a été présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et la directrice générale de l'OIM, Mme Amy Pope, en présence du ministre, wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabehi, ainsi que de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

Dans une déclaration à la presse, M. Sayoud a indiqué que la visite de la directrice générale de l'OIM lui a permis de constater les moyens importants mobilisés par l'Etat

algérien pour la prise en charge des migrants en situation irrégulière. Il a précisé que cette rencontre a également été l'occasion de passer en revue les efforts consentis et les mécanismes mis en place pour lutter contre le phénomène de la migration irrégulière.

Le ministre a, par ailleurs, souligné la nécessité de traiter cette problématique à la source, au niveau des pays d'origine, notant que Mme Amy Pope s'est dite satisfaite des moyens matériels et humains déployés par l'Algérie à travers l'ensemble du territoire national pour assurer une prise en charge adéquate des migrants.

M. Sayoud a affirmé que l'Algérie poursuivra sa coopération avec les organisations internationales, les pays voisins et les États



du Bassin méditerranéen, en vue de gérer le phénomène de la migration irrégulière de manière coordonnée et efficace. De son côté, la directrice générale de l'OIM a salué la gestion «responsable et humanitaire» par l'Algérie du dossier de la migration irrégulière, mettant en avant la

mobilisation de ressources conséquentes. Elle a également exprimé la disponibilité de son organisation à renforcer la coopération avec l'Algérie afin de parvenir à des solutions durables à ce phénomène.

À cette occasion, le ministre de l'Intérieur a été honoré par l'OIM, en reconnaissance de son soutien aux différents programmes menés par l'organisation en Algérie. La cérémonie a été marquée par la projection d'un film documentaire mettant en lumière les efforts de l'Algérie dans la gestion de la migration irrégulière selon une approche humanitaire, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Auparavant, Mme Amy Pope avait effectué une visite à l'hôtel de l'aéroport, où elle s'est enquise des différentes structures dédiées à l'hébergement des migrants et des conditions mises en place pour assurer leur prise en charge.

Cheklat Meriem

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S.G.A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction
M. B. Khaddija
Yacine O.
G. Allah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, rue de Paris, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.annales@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algér
SIA (Centre)

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

SUR DÉCISION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE L'IMPORTATION D'UN MILLION DE MOUTONS AUTORISÉE

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier à Alger, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers stratégiques. Les discussions ont porté sur un nouveau projet de décret exécutif relatif au logement, le suivi du développement local dans plusieurs wilayas, ainsi que la décision d'importer un million de moutons en prévision de l'Aïd Al-Adha.

Le gouvernement a débuté ses travaux par l'examen d'un projet de décret exécutif définissant les modalités d'accès au logement pour les stagiaires et apprentis. Ce texte encadre l'hébergement au sein des structures appartenant aux employeurs ou dans les résidences gérées par les établissements publics de formation professionnelle.

L'objectif est double : lever l'obstacle de l'éloignement géographique, qui freine souvent la mobilité des jeunes vers les pôles économiques, et renforcer la qualité de la formation en alternance, en garantissant des conditions de vie décentes aux futurs professionnels. Concernant l'aménagement du territoire, le gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement des programmes complémentaires destinés aux wilayas de Khencelia, Tissemsilt, Djelfa et Tindouf.

Le rapport souligne des progrès significatifs dans la réalisation des infrastructures clés. À cet égard, des instructions fermes ont été données pour lever les dernières contraintes techniques et financières, afin de



garantir la livraison de l'ensemble des projets dans les délais impartis. Le volet sécurité a également été abordé à travers l'examen du rapport annuel 2024 relatif aux risques majeurs. Ce document propose des recommandations techniques visant à moderniser le système national de réponse aux catastrophes. Fondées sur l'analyse des interventions passées, ces mesures visent à optimiser la préparation des secours et à ériger la sécurité du citoyen en priorité absolue. Dans une démarche proactive visant à réguler les prix et à protéger le pouvoir d'achat, le Premier ministre a annoncé la décision du président de la République d'autoriser l'importation d'un million de têtes de

moutons pour l'Aïd Al-Adha. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a été chargé de lancer immédiatement les procédures logistiques et sanitaires nécessaires. Cette mesure exceptionnelle garantira une offre abondante sur les marchés nationaux et une stabilité des tarifs pour le sacrifice.

À travers ces décisions, l'État réaffirme son engagement constant en faveur des intérêts des citoyens.

En plaçant l'amélioration du cadre de vie et la préservation du pouvoir d'achat au cœur de son action, le gouvernement œuvre à garantir la dignité et les droits de chaque Algérien.

Abir Menasia

NOUVELLE LOI SUR LES PARTIS POLITIQUES CE QUI VA CHANGER

L'Algérie s'apprête à opérer une réforme profonde de la loi sur les partis politiques, un projet de loi actuellement examiné au sein de l'Assemblée populaire nationale. Ce texte, d'une importance capitale pour la vie politique nationale, est particulièrement attendu, le président de la République ayant annoncé qu'il souhaitait sa promulgation avant d'initier le dialogue inclusif avec la classe politique qu'il s'est engagé à tenir.

Le projet prévoit une série de changements significatifs qui devront être discutés, voire amendés, par les partis politiques représentés à l'Assemblée populaire nationale, avant de passer au Conseil de la nation, conformément aux dispositions constitutionnelles. Parmi les thèmes abordés figurent la numérisation des procédures, la lutte contre le nomadisme politique, les conditions de création et de dissolution des partis, ainsi que la promotion de la représentativité des femmes et des jeunes.

La réforme entend instaurer une meilleure transparence et équité dans la gestion des partis politiques. Le texte prévoit notamment « la création d'une plateforme numérique auprès du ministère en vue de faciliter les procédures de création et d'agrément des partis politiques et de renforcer la transparence dans la gestion des dossiers des partis politiques et garantir un traitement équitable à tous les partis politiques ».

Le projet s'attaque également au phénomène du nomadisme politique, récurrent dans le pays, où des élus changent fréquemment d'appartenance pour maximiser leurs chances d'accéder à des postes électifs. Le texte indique que « les nouvelles dispositions constitutionnelles interdisent à tout élus, en cours de mandat, au niveau de l'une des deux chambres du Parlement, de changer son appartenance politique sous peine de sa radiation du Parlement ». Cette mesure vise à stabiliser la représentation politique et à renforcer la crédibilité des institutions.

Par ailleurs, la participation des femmes et des jeunes est désormais inscrite dans la loi organique : « Le parti politique a fixé une proportion représentative de femmes



et de jeunes au niveau de ses différents organes et structures et l'intégrera au niveau de son statut ». Cette disposition s'inscrit dans une dynamique de modernisation et de démocratisation des partis, visant à rendre leur fonctionnement plus inclusif et représentatif.

MODERNISATION DES PROCÉDURES DE CRÉATION

Le texte prévoit également une révision des procédures administratives relatives à la

création et à l'agrément des partis. L'administration pourra désormais demander tout document justificatif nécessaire pour compléter l'étude d'une demande de constitution ou d'agrément, ou exiger le remplacement d'un membre ne remplissant pas les conditions requises. Les délais légaux pour l'étude de ces dossiers sont également prorogés de trente (30) jours à compter de la date de dépôt.

Une attention particulière est portée à la représentativité lors des congrès constitutifs des partis. Alors que la loi actuelle impose un minimum de 400 congressistes issus d'au moins un tiers des wilayas, avec 16 congressistes par wilaya, le nouveau texte ajuste ces proportions afin de mieux refléter la représentativité nationale : le nombre de congressistes par wilaya passe désormais à 25, tout en maintenant la proportion minimale d'un tiers des wilayas pour la tenue du congrès.

ALLIANCES ET FUSIONS ENCADRÉES

Par ailleurs, le texte consacre la possibilité pour les partis de former des coalitions stratégiques. Ainsi, il est précisé que les partis ont « la liberté de constituer des alliances politiques pour des objectifs déterminés avec un ou plusieurs partis politiques agréés. Ces alliances doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du ministre chargé de l'Intérieur et ce, dans le but de faciliter leur activité et donner à cette alliance une assise juridique. Aussi, la liberté de la fusion d'un parti politique dans un autre parti politique a été consacrée dans cet avant-projet ». Ces mesures offrent aux partis un cadre légal clair pour collaborer ou se regrouper tout en garantissant la transparence et la régularité de leurs démarches, limitant

ainsi les ambiguïtés qui pouvaient exister sous l'ancien cadre juridique. La nouvelle loi prévoit également un contrôle strict des finances des partis, renforçant ainsi la responsabilité et la transparence dans la gestion des ressources. Pour ce qui est du financement public, il a été renvoyé à un texte de loi spécifique, conformément aux dispositions constitutionnelles. Ce mécanisme doit permettre d'assurer un encadrement clair et impartial, tout en protégeant l'équité entre les partis politiques.

SANCTIONS ET SUSPENSION

Le projet de loi donne au ministère de l'Intérieur la possibilité de suspendre un parti politique dans plusieurs cas précis. Sont concernés, « le non-exercice de ces activités organiques telles que le prévoient les dispositions de son statut ou l'exercice de ces activités en dépassant le mandat de ces instances nationales », ainsi que « le conflit entre ces membres qui a induit la cessation de l'activité du parti » ou encore « la violation des dispositions liées à la non notification des changements organiques prévues par le présent avant-projet ».

Ces mesures s'inscrivent dans une volonté de maintenir un fonctionnement rigoureux et ordonné des partis, en cohérence avec leurs obligations statutaires et la législation en vigueur.

Le projet de loi dure également les sanctions contre le phénomène de non-participation aux scrutins, considéré comme un frein à la vitalité démocratique. La nouvelle mouture stipule que le ministère de l'Intérieur peut « saisir la Justice pour dissoudre un parti politique qui n'aura pas présenté de candidats à deux (2) élections consécutives », contre quatre scrutins consécutifs dans la loi actuelle. Cette disposition vise à responsabiliser davantage les partis politiques et à assurer leur engagement concret dans le processus électoral, condition essentielle au renforcement de la démocratie représentative en Algérie. Avec ce projet de loi, l'Algérie engage une refonte majeure de son paysage politique, alliant modernisation, transparence et responsabilisation. En encadrant la création des partis, la participation des femmes et des jeunes, ainsi que les alliances et les fusions, tout en durcissant les sanctions contre le non-engagement électoral et le nomadisme politique, le texte pose les bases d'une démocratie plus structurée et inclusive. Cette réforme, si elle est adoptée, pourrait constituer un tournant décisif pour renforcer la crédibilité des institutions et offrir aux citoyens un cadre politique plus stable et participatif.

G. S. E.

DOMAINE DE L'INFORMATION

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REÇOIT DES DIRECTEURS D'ÉCOLES NATIONALES ET DE FACULTÉS

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, mardi dernier à Alger, des directeurs d'écoles nationales et de facultés en lien avec le domaine de l'information et de la communication, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, M. Bouamama a reçu le directeur de l'Ecole nationale d'administration (ENA) Moulay Ahmed-Medeghri, Pr Abdellatif Mezhouda, le directeur de l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), Pr Khaled Lalaoui, le directeur de l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques, Pr Zakaria Ouahbi, et la doyenne de la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université d'Alger 3, Pr Malika Atoui. Ces rencontres, tenues au siège du ministère, marquent "le début d'une série de consultations



appelées à être élargies à d'autres acteurs du milieu universitaire et académique, ainsi qu'à des experts parmi les professionnels, en reconnaissance de leur rôle notable et de leur précieux apport", précise le communiqué. Elles viennent également "concrétiser

l'orientation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à ouvrir le champ aux compétences nationales pour contribuer au développement du système d'information et de communication dans notre pays et à établir des passerelles de coopération entre le secteur de la communication et les différents établissements académiques et de recherche concernés par ce domaine, en explorant les opportunités de travail conjoint", ajoute la même source. Ces rencontres ont permis d'"examiner les possibilités de coopération pour la réalisation d'activités conjointes et la contribution de ces établissements académiques à l'enrichissement et à la réussite des initiatives et événements que le ministère de la Communication prévoit d'organiser au cours de cette année".

R. N.

JOURNÉE DE RÉFLEXION AU SIÈGE DE L'APN LA PRÉVENTION DES DANGERS DE LA DROGUE SUR LA SOCIÉTÉ EN DÉBAT



Le thème « Prévenir le danger des drogues sur la société et traiter la toxicomanie » a été au cœur d'une journée de réflexion tenue mardi dernier au siège de l'Assemblée nationale populaire (APN). Cette rencontre a mis en évidence la nécessité d'adopter une stratégie globale et multidimensionnelle pour faire face à un fléau qui menace la stabilité, la sécurité et la cohésion sociale.

À cette occasion, le président de l'Assemblée nationale populaire, M. Brahim Boughali, a expliqué, dans une allocution prononcée en son nom par le vice-président, M.

Ahmed Mouaz, que la toxicomanie « est devenue un défi national complexe », instrumentalisé dans une guerre non déclarée visant la stabilité de l'Etat et la cohésion de la société. Cette menace cible particulièrement les jeunes et tend à transformer l'Algérie, autrefois simple pays de transit, en zone de consommation, en exploitant sa position géographique et l'étendue de ses frontières.

Le président de l'APN a souligné que la lutte contre ce phénomène requiert une approche « sécuritaire proactive », fondée sur le renseignement, la coopération institutionnelle et le renforcement des

partenariats régionaux et internationaux. Il a insisté sur la nécessité d'une révision continue des textes législatifs, afin de faire face à l'évolution rapide des pratiques et à l'apparition de nouvelles substances, tout en garantissant un équilibre entre « dissuasion et protection de la santé publique, sanction et réinsertion ». Cette approche inclut également l'élargissement des peines alternatives et le renforcement du rôle du pouvoir judiciaire dans l'orientation des usagers vers les structures de traitement et de désintoxication.

Dans ce cadre, M. Boughali a plaidé pour l'intégration du traitement et de la

réinsertion au cœur des politiques de santé publique et de protection sociale, à travers le développement de centres spécialisés dans la prise en charge des toxicomanes, la formation de personnels qualifiés et la garantie d'une réinsertion professionnelle et sociale durable des personnes en voie de guérison.

Il a, par ailleurs, salué les efforts consentis par les forces de sécurité, notamment l'Armée nationale populaire, pour la sécurisation des frontières, le démantèlement des réseaux criminels et la saisie d'importantes quantités de drogues ». De son côté, le contrôleur de police Zineddine Aroun, du Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS), a présenté la stratégie adoptée par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) en matière de prévention et de répression des drogues et substances psychotropes. Il a révélé que « plus de 160 000 affaires ont été traitées durant les onze premiers mois de l'année 2025 ».

Le lieutenant-colonel Bennacer Saïd, chef du laboratoire de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la

Gendarmerie nationale (INCC-GN), a, quant à lui, exposé les résultats d'une étude analytique portant sur l'évolution des modes de consommation et des formes d'addiction aux drogues et « aux substances psychotropes en Algérie ». Enfin, le directeur du Centre national de prévention et de lutte anti-drogue, M. Abdelkrim Abidat, a présenté une expérience de terrain jugée concluante en matière de prise en charge des toxicomanies.

Il convient de noter que la cérémonie d'ouverture de cette journée parlementaire, organisée par la commission de la jeunesse, des sports et de l'activité associative de l'APN, s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, ainsi que de représentants de plusieurs organismes nationaux.

Au-delà des chiffres et des discours, cette journée d'étude a rappelé que la lutte contre la drogue ne se gagne ni uniquement par la répression ni par la sensibilisation isolée, mais par une mobilisation collective, continue et cohérente, où prévention, sécurité, santé publique et réinsertion avancent de concert pour protéger la société et préserver l'avenir des jeunes générations.

Abir Menasria

INTEMPIÉRIES DE MULTIPLES INTERVENTIONS DANS PLUSIEURS WILAYAS DU PAYS ENREGISTRÉES

Les services de la Protection civile ont effectué plusieurs interventions à travers différentes wilayas du pays, à la suite des intempéries enregistrées au cours des dernières heures, a indiqué mardi dernier un communiqué officiel. Ces interventions ont principalement concerné des opérations de pompage des eaux pluviales, ainsi que des actions liées à des glissements de terrain et à des risques de chute d'arbres.

À Alger, une opération de pompage a été menée dans un immeuble d'un étage situé dans la commune d'Aïn Benian. Les mêmes services sont également intervenus à Bologhine Ibn Ziri, à proximité d'un collège d'enseignement moyen (CEM), suite à un glissement de terrain accompagné d'un risque de chute d'arbre, sans qu'aucune victime ne soit signalée.

Dans la wilaya d'Oran, les unités de la Protection civile ont procédé au pompage des eaux pluviales à

proximité d'ouvrages, de voies publiques et d'habitations, notamment dans les communes de Tafraoui, Es-Senia, Oued Tlélât et Bir El Djir. Elles sont également intervenues après un glissement de terrain et l'effondrement d'un mur de soutènement au lieu-dit Gambetta, sans pertes humaines, ainsi que pour l'abattage partiel d'un arbre penché entravant la circulation ferroviaire au lieu-dit Bouyakour, dans la commune de Boulélis. Par ailleurs, dans la wilaya de Béchar, plusieurs opérations de pompage des eaux pluviales ont été



réalisées, notamment dans la cour d'une école primaire. Ces interventions illustrent la mobilisation rapide et coordonnée des services de la Protection civile face aux aléas climatiques ayant touché plusieurs régions du pays. Malgré des dégâts matériels ponctuels et des situations à risque, aucune perte humaine n'a été enregistrée, confirmant l'efficacité des dispositifs de prévention et de réponse d'urgence mis en place. Les autorités appellent toutefois à la vigilance, au regard de la persistance possible des perturbations météorologiques.

Cheklat Meriem

NOUVEAUX TEXTES ENCADRANT L'ACTIVITÉ DOUANIÈRE ÉLABORÉS ET TRANSMIS AUX AUTORITÉS COMPÉTENTES

Les Douanes algériennes s'apprêtent à franchir une étape décisive dans leur processus de modernisation institutionnelle.

Leur directeur général, le général-major Abdelfahid Bekhouche, a annoncé la transmission aux autorités compétentes de plusieurs projets de textes stratégiques, dont le projet du nouveau Code des douanes et celui portant statut particulier des corps spécifiques de la douane.

Dans un entretien accordé à la revue Djamarik, le général-major Bekhouche a précisé que le projet du nouveau Code des douanes avait été élaboré selon une démarche inclusive, associant des cadres issus des différents services centraux et régionaux. Il a souligné que « le texte a été transmis aux autorités compétentes pour parachèvement de son processus juridique et ensuite pour adoption », marquant ainsi l'entrée du projet dans sa phase institutionnelle finale. Ces réformes, à forte portée structurelle, s'inscrivent dans une dynamique globale visant à adapter l'institution douanière aux mutations économiques, technologiques et sécuritaires que connaît le pays. Le futur Code des douanes ambitionne de refonder en profondeur les règles encadrant les opérations douanières. Il consacre notamment les principes de simplification et de transparence des procédures, tout en renforçant le recours à la numérisation comme levier central de gestion. Selon le directeur général, cette réforme vise à alléger les contraintes administratives pesant sur les opérateurs économiques, à consolider les garanties juridiques offertes aux investisseurs et à contribuer à l'instauration d'un climat plus attractif pour l'investissement national et étranger.

Le texte prend également en considération les engagements internationaux de l'Algérie, ainsi que les standards modernes adoptés par l'Organisation mondiale des douanes (OMD), traduisant une volonté d'alignement sur les meilleures pratiques internationales. À travers cette réforme, les Douanes algériennes cherchent à se



positionner comme un acteur facilitateur du commerce extérieur, tout en préservant leur mission de contrôle et de protection de l'économie nationale. Parallèlement à la révision du cadre juridique des opérations douanières, l'administration des douanes a finalisé l'élaboration du projet de loi portant statut particulier des corps spécifiques de la douane. Le général-major Bekhouche a expliqué que cette initiative relevait « d'une approche réformatrice globale tenant compte de la spécificité des missions douanières », visant à améliorer durablement les conditions de travail des personnels du secteur. Ce projet prévoit notamment le reclassement des grades, la clarification des missions et des prérogatives, l'amélioration des perspectives de promotion, ainsi qu'une révision du système d'incitations, afin de le rendre plus cohérent avec les exigences de performance opérationnelle et de professionnalisme. Le directeur général a indiqué que ce texte avait déjà franchi ses premières étapes techniques et législatives et qu'il avait été transmis aux instances compétentes en vue de parachever son processus d'adoption. La réforme engagée par les Douanes algériennes ne se limite pas aux textes juridiques. Elle s'étend également à l'organisation interne de l'institution. Le projet de réorganisation de l'organigramme vise à moderniser la structure de la Direction générale, ainsi que celle de ses

services extérieurs, afin de mieux répondre aux exigences de la transformation numérique. Cette nouvelle architecture organisationnelle entend renforcer la coordination entre les niveaux central, régional et opérationnel, améliorer l'efficacité des performances, consolider les capacités de contrôle et d'analyse, tout en instaurant davantage de flexibilité dans la prise de décision. Le général-major Bekhouche a souligné que ces trois projets avaient été élaborés selon une méthodologie « rigoureuse » et qu'ils constituaient « des piliers fondamentaux du processus de réforme globale des Douanes algériennes, de nature à renforcer leur professionnalisme et leur rôle au service de l'économie nationale ».

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE COMME CHOIX STRATÉGIQUE

La digitalisation occupe une place centrale dans la stratégie de modernisation des Douanes algériennes. Le directeur général a affirmé que cette orientation constituait un choix « stratégique », saluant les avancées réalisées, notamment à travers la généralisation du nouveau système d'information des douanes, ALCES. Ce dispositif a permis d'améliorer la gestion des opérations et de renforcer la traçabilité des procédures. Dans le même élan, un système dédié au traitement des voyageurs a été mis en service, tandis que sa phase complémentaire est actuellement en cours

de développement. La Direction générale des douanes se prépare également, en coordination avec plusieurs secteurs ministériels et organismes, à lancer une plateforme numérique de guichet unique. Celle-ci permettra le traitement électronique des autorisations administratives liées aux opérations d'exportation et d'importation, contribuant ainsi à la réduction des délais et à l'amélioration de la fluidité des échanges. Sur le plan fiscal, le général-major Bekhouche a présenté un bilan significatif pour le premier semestre de l'année 2025. Les recettes encaissées par les services des douanes, comprenant droits, taxes, redevances et autres prélevements, ont dépassé 818 milliards de dinars, enregistrant une hausse de plus de 176 milliards de dinars par rapport à la même période de 2024. Ces résultats traduisent l'impact des réformes engagées et le renforcement de l'efficacité du recouvrement.

Au-delà des performances financières, le directeur général a mis en avant le bilan qualitatif des douanes, notamment dans le domaine de la lutte contre le trafic de drogue et de psychotropes. Il a fait état d'une « augmentation notable » du nombre d'opérations et des quantités saisies, un indicateur qui reflète à la fois l'intensification de l'activité criminelle organisée et la vigilance accrue des services douaniers. Cette évolution s'explique, selon le général-major Bekhouche, par « l'instabilité qui prévaut dans les pays voisins, une situation qui favorise le développement de réseaux criminels transfrontaliers profitant de ces crises ».

Face à ces défis, la coordination renforcée entre les Douanes algériennes et les autres services de sécurité apparaît comme un levier essentiel pour préserver la sécurité nationale et régionale. À travers l'ensemble de ces chantiers, les Douanes algériennes s'engagent dans une transformation profonde, articulant modernisation juridique, réorganisation institutionnelle, digitalisation et renforcement des capacités opérationnelles.

Cette dynamique vise à doter l'institution des outils nécessaires pour accompagner les mutations de l'économie nationale, sécuriser les frontières commerciales et s'imposer comme un acteur central de la compétitivité et de la souveraineté économiques du pays.

G. Salah Eddine

TOUTES LES GARANTIES SONT FOURNIES L'ALGÉRIE OFFRE UN CLIMAT D'INVESTISSEMENT FAVORABLE

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a déclaré lundi dernier à Alger que les pouvoirs publics avaient pris toutes les mesures légales et fournies toutes les garanties ces dernières années, afin d'optimiser le climat des investissements dans le cadre d'une stratégie nationale visant à diversifier l'économie et à accroître le produit intérieur brut (PIB). Dans un discours prononcé devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de planification de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à l'augmentation du climat d'investissement, présidée par Mme Samira Barhoum, présidente de la commission, M. Bachir a expliqué que l'Algérie s'efforce de créer un environnement favorable encourageant les investisseurs nationaux et étrangers à mettre en œuvre des projets d'investissement créateurs de richesses et d'emplois, permettant ainsi d'atteindre « les objectifs stratégiques de l'État », qui reposent sur la « diversification de la base de production, la substitution des importations par la production nationale, l'augmentation des exportations et la croissance du produit intérieur brut (PIB) ». Il a souligné que la création d'un environnement d'investissement propice exige un ensemble de mesures et la mise en place de garanties à l'échelle internationale reconnues assurant la sécurité et la sérénité des investisseurs, expliquant que «

le système juridique algérien » s'est efforcé de garantir « une vision globale et intégrée ». Réaffirmant, à cet égard, l'importance de la loi sur l'investissement, le ministre a déclaré que cette législation offre un ensemble de garanties et d'incitations visant à gagner la confiance des investisseurs et à assurer le bon déroulement et la sécurité de leurs activités d'investissement. Il s'agit avant tout, souligne M. Bachir, de consacrer les principes de transparence, de liberté d'investissement, d'égalité entre les parties prenantes, de protection contre les changements législatifs, de liberté de transfert de capitaux par les investisseurs étrangers et de protection des droits de propriété intellectuelle. Le ministre ajoute que plusieurs incitations ont également été accordées à certains secteurs industriels par le biais d'une législation spécifique, notamment l'industrie automobile, les entreprises de production d'électronique et d'électroménager, ainsi que les sociétés de sous-traitance. En outre, M. Bachir a mis en lumière les « profundes réformes juridiques » dans le secteur immobilier pour l'investissement en Algérie, avec la promulgation d'un nouveau cadre juridique, la loi n° 23-17 du 15 novembre 2023, et ses règlements d'application. Dans ce contexte, la responsabilité de l'attribution des biens immobiliers a été confiée à une entité unique, l'Agence algérienne de développement des

investissements (AAPI). Cette mesure s'est accompagnée de l'adoption de la numérisation comme moyen transparent et moderne de présenter et de gérer la demande immobilière. Trois agences nationales ont également été créées, chacune spécialisée dans un domaine spécifique (industriel, touristique et urbain), chargées de développer le patrimoine immobilier et de le rendre attractif pour les projets d'investissement. Le ministre a, par ailleurs, rappelé que l'Algérie « dispose d'un portefeuille immobilier industriel pour l'investissement », comprenant « 756 zones industrielles et zones d'activité réparties dans 56 wilayas, dont 50 nouvelles zones industrielles actuellement en construction, qui contribueront à accroître la disponibilité immobilière dans 39 wilayas ». Dans le cadre de la simplification des procédures, le ministère, a-t-il précisé, travaille au développement de « plateformes numériques permettant aux investisseurs de suivre leurs demandes ». Il a notamment indiqué que cela implique une plateforme dédiée à la déclaration des données relatives à la production nationale et une plateforme numérique destinée à la fois à l'activité de fabrication automobile, aux concessions automobiles et à l'importation de lignes de production et de matériel agricole d'occasion.

Abir Menasria



TENSIONS GÉOPOLITIQUES AU VENEZUELA

QUEL IMPACT SUR LE MARCHÉ PÉTROLIER ?

La chute du régime Maduro au Venezuela, orchestrée par les États-Unis, secoue la géopolitique mondiale et pourrait bouleverser le marché pétrolier. Pour l'Algérie, le défi est double : gérer les impacts sur ses revenus pétroliers tout en profitant de l'occasion pour accélérer la diversification de son économie.

Ces derniers jours, les relations américano-vénézuéliennes ont connu un tournant inédit. Le président américain Donald Trump a annoncé une opération militaire majeure au Venezuela, qui aurait abouti à l'arrestation de Nicolás Maduro et de son épouse, et à leur transfert hors du pays, une initiative qualifiée par Washington de lutte contre la corruption et le narcotrafic. Cette démarche a été vivement critiquée par plusieurs États, la jugeant comme une violation flagrante de la souveraineté nationale vénézuélienne.

Trump a précisé que l'administration américaine superviserait une phase de transition visant à garantir un transfert sécurisé du pouvoir, tandis que l'opposition vénézuélienne et certains membres du gouvernement, dont la vice-présidente, exigent encore des preuves tangibles de la détention de Maduro. Certaines forces locales contestent ce mouvement, affirmant que cette intervention ne reflète ni la volonté du peuple vénézuélien ni la souveraineté nationale.

À cela s'ajoute la dimension sino-américaine, essentielle pour comprendre les enjeux. Le président chinois a récemment déclaré que Pékin viserait à réaffirmer son contrôle sur ses territoires revendiqués, y compris Taïwan, d'ici 2026, un propos interprété comme une menace implicite d'action militaire future, renforçant les tensions géopolitiques en Asie et leur impact global.

Dans ce contexte, la prise de contrôle de Taïwan par la Chine offrirait à Pékin un levier stratégique majeur sur les États-Unis, étant donné que les échanges commerciaux annuels entre Washington et Taipei dépassent 170 milliards de dollars, soit plus que le PIB combiné de 50 pays africains, hors grandes économies comme l'Afrique du Sud, l'Égypte, l'Algérie et le Nigeria.

En parallèle, la prise de contrôle des champs pétroliers vénézuéliens par les sociétés américaines, comme confirmé par Trump, assure aux États-Unis des revenus supplémentaires estimés à 200 milliards de dollars. Cette manne financière renforce la supériorité économique américaine sur la Chine et augmente sa dynamique sur le marché mondial de l'énergie, après deux décennies de ralentissement



La chute du régime Maduro et ses répercussions sur les marchés pétroliers imposent à l'Algérie de repenser ses politiques économiques et ses stratégies d'investissement. Si les crises internationales comportent des risques, elles offrent aussi des opportunités uniques pour innover et renforcer la résilience économique.

relatif de l'économie chinoise.

LES IMPLICATIONS POUR L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Le Venezuela possède les plus importantes réserves pétrolières mondiales, estimées à près de 300 milliards de barils. Leur entrée sur le marché mondial pourrait accroître l'offre d'environ 3 millions de barils par jour, soit plus du double de la production quotidienne actuelle de l'Algérie. Une telle hausse risque de provoquer des fluctuations immédiates des prix du pétrole, impactant directement les recettes de l'État algérien, dont le budget 2026 repose sur un baril évalué à 60 dollars.

Sur le long terme, cet excédent pourrait entraîner une baisse durable des prix, fragilisant la stabilité budgétaire nationale et exposant l'économie algérienne à de nouveaux chocs extérieurs. La situation est d'autant plus complexe que le contrôle américain sur les ressources vénézuéliennes pourrait limiter la capacité de l'Algérie à attirer de nouveaux investissements étrangers, notamment dans ses propres champs pétroliers.

Enfin, cette redistribution des cartes pétrolières pourrait affecter les alliances traditionnelles de l'Algérie au sein de l'OPEP, remettant en question sa position stratégique dans la coordination des politiques de production et dans la défense de ses intérêts économiques sur le marché mondial.

OPPORTUNITÉS ET PISTES STRATÉGIQUES POUR L'ALGÉRIE

Malgré les défis imposés par la crise vénézuélienne et les bouleversements du marché pétrolier mondial, cette situation offre à l'Algérie une occasion难得的 de repenser et de diversifier son économie. Consciente des limites d'une dépendance excessive aux hydrocarbures, l'Algérie a déjà amorcé une série d'initiatives stratégiques visant à renforcer sa résilience et à préparer de nouvelles sources de croissance.

Le développement des énergies renouvelables constitue l'un des piliers essentiels de cette transition. Avec des projets ambitieux dans le domaine de l'hydrogène vert et d'autres formes d'énergie propre, le pays montre sa volonté de s'inscrire dans une trajectoire énergétique durable. Cette orientation ne se limite pas à la réduction de la dépendance aux hydrocarbures : elle ouvre également la voie à l'innovation technologique, à la création d'emplois et à l'intégration de l'Algérie dans le marché mondial des énergies renouvelables, en pleine expansion.

Parallèlement, l'économie alimentaire apparaît comme un levier stratégique pour garantir la sécurité et la souveraineté nationales. À court terme, le développement agricole peut compenser en partie la baisse éventuelle des revenus pétroliers, tout en consolidant l'autonomie alimentaire du pays. L'agriculture, qu'il s'agisse de grandes cultures céréalières ou de filières à forte valeur ajoutée, prend progressivement une dimension

économique majeure, contribuant à diversifier les sources de revenus et à renforcer la stabilité nationale. Le tourisme, enfin, se profile comme un moteur potentiel de croissance durable sur le long terme. Malgré un secteur encore sous-exploité, l'Algérie a enregistré une reprise notable des revenus touristiques depuis la fin de la crise du Covid-19. Développer ce secteur permettrait non seulement de générer de nouvelles recettes, mais aussi de valoriser le patrimoine culturel, naturel et historique du pays, créant ainsi un cercle vertueux de développement économique et social.

À ces axes stratégiques s'ajoute la nécessité de lutter contre le marché parallèle et les flux financiers informels, qui restent un frein à la consolidation des ressources nationales. Renforcer la trésorerie, protéger la valeur du dinar et réduire la dépendance aux importations constituent des mesures complémentaires essentielles pour soutenir la production locale et stimuler l'investissement national. La chute du régime Maduro et ses répercussions sur les marchés pétroliers imposent à l'Algérie de repenser ses politiques économiques et ses stratégies d'investissement. Si les crises internationales comportent des risques, elles offrent aussi des opportunités uniques pour innover et renforcer la résilience économique. En misant sur les énergies renouvelables, l'économie alimentaire et le tourisme, l'Algérie peut s'inscrire dans une dynamique de croissance stable et durable. Le pays se trouve à un carrefour stratégique : consolider sa souveraineté économique, diversifier ses sources de revenus et se préparer à résister aux fluctuations mondiales des marchés de l'énergie, tout en tirant parti des changements géopolitiques pour transformer les défis en leviers de développement durable et d'innovation.

G. Salah Eddine



D^r HOUARI TIGHARSI. EXPERT EN ÉCONOMIE, À ALGER16 :

«CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE RÉSILIENTE EST AUJOURD'HUI INDISPENSABLE»

La scène énergétique mondiale traverse une phase de profonde reconfiguration, sous l'effet conjugué des tensions géopolitiques, des rivalités entre grandes puissances et de la politisation croissante des ressources naturelles. Le Venezuela, détenteur des plus importantes réserves pétrolières au monde, se retrouve à nouveau au cœur de ces recompositions, alors que l'hypothèse d'une prise de contrôle de ses champs pétrolifères par des entreprises américaines suscite de nombreuses interrogations. Dans ce sens, Alger16 a échangé avec Dr Houari Tigharsi, expert en économie et universitaire de renom. Il nous a proposé une lecture approfondie des enjeux liés au marché pétrolier mondial, au rôle de l'OPEP+ et aux choix stratégiques que l'Algérie doit opérer pour transformer les crises actuelles en véritables leviers de diversification et de développement durable.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM

Alger16 : Quelles seraient les conséquences immédiates de la prise de contrôle des champs pétrolifères vénézuéliens par les entreprises américaines sur l'économie pétrolière mondiale ?

Dr Houari Tigharsi : C'est une bonne question. Alors, on doit dire qu'on en est pas encore là mais si un tel scénario venait à se concrétiser, ce qui est probable, son impact immédiat sur l'économie pétrolière mondiale serait davantage politique que technique à court terme. Du point de vue de l'offre, il est peu probable que cette prise de contrôle se traduise rapidement par une augmentation significative de la production, en raison de la dégradation avancée des infrastructures pétrolières vénézuéliennes et de la nécessité d'investissements lourds et d'un processus de réhabilitation de long terme. L'enjeu principal réside plutôt dans la réintégration progressive du pétrole vénézuélien dans les circuits occidentaux, ce qui pourrait contribuer à alléger la pression sur les marchés américain et européen. Cette évolution s'inscrirait également dans une logique géopolitique, l'énergie devenant un outil stratégique de redéfinition des équilibres d'influence en Amérique latine. Sur le plan symbolique, elle constituerait une rupture notable avec les cadres traditionnels de souveraineté sur les ressources naturelles.

L'OPEP risque-t-elle de perdre une partie de son influence sur le marché pétrolier mondial ?

Oui et non. L'OPEP ne perdra pas son influence de manière brutale, mais elle fait face à une érosion progressive de sa capacité de régulation du marché, notamment si la production hors OPEP continue de s'étendre (pétrole de schiste, retour de producteurs marginalisés), si les divergences internes entre États membres persistent, et si la transition énergétique mondiale s'accélère. Cela dit, l'OPEP+, grâce à son poids collectif, demeure un acteur central dans la gestion des équilibres de prix, en particulier lors des périodes d'incertitude. Son rôle évolue

progressivement d'un contrôle direct du marché vers une logique de gestion de crise et de stabilisation.

Comment évaluer l'impact des tensions sino-américaines autour de Taïwan sur la stratégie énergétique mondiale et sur l'Algérie ?

C'est une bonne parenthèse que vous ouvrez. Les tensions autour de Taïwan ne doivent pas être analysées uniquement sous l'angle militaire, mais aussi à travers les prismes de la sécurité des chaînes d'approvisionnement, de l'approvisionnement énergétique en Asie et du positionnement stratégique des pays importateurs d'énergie. Dans ce sens, c'est vrai qu'une escalade majeure pourrait entraîner des perturbations du trafic maritime en mer de Chine méridionale, une hausse brutale des prix du pétrole et du gaz, ainsi qu'un recours accru aux fournisseurs considérés comme politiquement stables. La prise de contrôle des champs pétroliers vénézuéliens serait le joker dans la manche de Washington.

Pour l'Algérie, cette situation représente une opportunité conjoncturelle pour renforcer ses exportations gazières, tout en rappelant à nos économies les limites structurelles d'une dépendance excessive aux revenus énergétiques.

Face à la volatilité du marché pétrolier, quelles mesures l'Algérie peut-elle prendre pour sécuriser ses recettes ?

L'Algérie peut renforcer sa résilience financière à travers plusieurs leviers stratégiques, notamment l'introduction progressive de mécanismes de couverture financière (hedging), l'adoption d'hypothèses de prix prudentes dans les lois de finances et une gestion rigoureuse des excédents. Ces derniers devraient être orientés vers la constitution ou le renforcement d'un fonds de stabilisation, la réduction de l'endettement, ainsi que

L'Algérie se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins : soit elle se limite à la gestion de la rente, soit elle l'exploite comme levier pour bâtir une économie solide, diversifiée et capable de faire face aux mutations futures.



le financement d'investissements productifs. La diversification des contrats d'exportation, entre court, moyen et long terme, constitue également un outil clé de sécurisation des revenus.

Vous avez évoqué les limites d'une dépendance excessive aux revenus énergétiques. Quelles priorités fixer pour que l'économie alimentaire et le tourisme deviennent de véritables moteurs de diversification ?

Dans le secteur agroalimentaire, la priorité doit être donnée au passage d'une logique d'autosuffisance à une logique de chaîne de valeur, en développant les capacités de stockage, de transformation et d'exportation et en renforçant les synergies entre agriculture, industrie et technologies. Concernant le tourisme, il est essentiel de définir des modèles clairs et ciblés (tourisme saharien, écologique, culturel), d'améliorer les infrastructures de transport et de services et d'ouvrir davantage le secteur à l'investissement privé national et étranger. Sans une réforme profonde de la gouvernance, ces secteurs resteront des potentiels inexploités.

Dans le même sens, il est important de noter que l'économie parallèle gangrène également la diversification de notre économie. Quelles solutions concrètes pour lutter contre le marché parallèle et les flux financiers informels ?

La lutte contre l'économie informelle ne peut être exclusivement sécuritaire. Elle doit reposer sur une approche économique et institutionnelle, incluant l'extension de l'inclusion financière, la généralisation des paiements électroniques et des incitations à l'intégration volontaire des capitaux informels. La simplification du système fiscal et la réduction des coûts de conformité

sont également essentielles. En fine, la confiance dans les institutions demeure le facteur déterminant pour absorber durablement l'économie parallèle. Je pense que les années prochaines seront très importantes dans ce sens.

Revenons au sujet des hydrocarbures dans le contexte géopolitique actuel. Dites-nous comment l'Algérie peut tirer parti de la crise mondiale pour renforcer sa position au sein de l'OPEP ?

C'est vrai qu'Alger peut bénéficier d'une certaine manière de cette crise. Cela est possible à condition que l'Algérie adopte une posture proactive et consensuelle au sein de l'OPEP+, en proposant des initiatives de stabilisation du marché plutôt que de se limiter à une réaction conjoncturelle. En articulant sa politique énergétique à une diplomatie économique plus ambitieuse, l'Algérie peut valoriser son capital historique et sa crédibilité politique.

Quelles leçons stratégiques l'Algérie doit-elle tirer de cette crise mondiale ?

Cette crise rappelle plusieurs enseignements majeurs : d'abord, elle rappelle qu'il ne peut y avoir de sécurité économique durable sans diversification réelle, la rente énergétique constitue une fenêtre d'opportunités temporaire et non une garantie pérenne et la géopolitique de l'énergie évolue plus rapidement que les politiques nationales.

Dans ce contexte, la priorité doit être accordée à la construction d'une économie résiliente, capable d'absorber les chocs futurs, plutôt qu'à la maximisation de gains conjoncturels.

Les crises énergétiques mondiales ne sont pas uniquement des chocs à subir, mais aussi des opportunités de repositionnement stratégique. L'Algérie se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins : soit elle se limite à la gestion de la rente, soit elle l'exploite comme levier pour bâtir une économie solide, diversifiée et capable de faire face aux mutations futures.

Ch. M.

ESSAIS TECHNIQUES SUR LA LIGNE FERROVIAIRE MINIÈRE OUEST (BÉCHAR-TINDOUF-GARA DJEBILET)

DES *TESTS* FAVORABLES

Lancés mardi dernier, les tests techniques préliminaires sur l'axe ferroviaire minier de l'Ouest, reliant Béchar, Tindouf et Gara Djebilet, progressent de manière satisfaisante, a indiqué l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF).

Placés sous la supervision du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, ces essais ont pour objectif principal de valider l'intégralité de l'infrastructure sur le tracé de 950 km. Ils visent également à garantir la conformité de la ligne aux normes techniques les plus strictes appliquées lors de sa construction dans le Sud-Ouest, a précisé Abdelkader Mazzar, directeur central de la communication de l'ANESRIF, lors d'une rencontre avec les médias nationaux.

Ces opérations permettent par ailleurs de mesurer les capacités



dynamiques de la voie, notamment pour les convois circulant à grande vitesse, tout en vérifiant la fiabilité des composants essentiels, tels que les rails et les points de soudure. L'efficacité des dispositifs de signalisation sur l'ensemble du parcours est également examinée avec minutie. Selon M. Mazzar, les essais comprennent également le contrôle et l'expertise des 45 ouvrages d'art construits tout au long

du tracé. Ces opérations sont conduites sous la direction du directeur général de l'ANESRIF, Azzedine Fridi, accompagné de cadres de l'agence, des chefs de projet, ainsi que de représentants des entreprises et sociétés publiques, en collaboration avec le partenaire chinois impliqué dans ce chantier stratégique. L'inspection a débuté par un trajet test entre la gare de Tindouf et celle de Béchar, effectué à bord d'une locomotive spécialement

équipée pour ce type d'essais. Au-delà de cette phase de tests sur la voie, l'ANESRIF supervise également la rénovation et la modernisation de la gare de Béchar. « L'agence assure la gestion de plusieurs chantiers visant à améliorer les infrastructures et les services de ce pôle ferroviaire », a souligné M. Mazzar, insistant sur l'importance de ces efforts pour accompagner le développement du transport ferroviaire dans la région.

Omar Lazela

DGSN

TROIS NOUVEAUX SIÈGES DE SÛRETÉ INAUGURÉS À SIDI BEL-ABBÈS

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a procédé mardi dernier à l'ouverture de trois nouveaux postes de sécurité dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme mis en place par la DGSN pour optimiser le déploiement des mesures sécuritaires et améliorer la qualité des services policiers destinés aux citoyens. Dans ce contexte, le siège de la Brigade d'intervention rapide (BIR 02), situé rue Aïssat-Idr, au chef-lieu de la wilaya, a été inauguré. Ce centre de sécurité vise à soutenir les équipes opérationnelles et à renforcer leur capacité d'intervention rapide et efficace en milieu urbain, notamment dans la lutte contre différentes formes de criminalité, comme l'a expliqué le chef de la Sûreté de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, le contrôleur de police Ziat Toufik. Selon un communiqué de presse, ce nouveau centre de sécurité dispose d'infrastructures sociales, sanitaires et sportives, offrant ainsi aux agents de la Sûreté nationale des conditions de travail optimales. Cette modernisation devrait avoir un impact positif sur l'efficacité des forces de l'ordre et sur la qualité des services de sécurité fournis aux citoyens. Le quartier général de la 16^e Division de sécurité urbaine, situé dans le complexe résidentiel AADL-Promotion de 1 500 logements, a également été inauguré. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du développement du réseau de sécurité urbaine et vise à rapprocher la police de la population, renforçant ainsi la sécurité dans les nouveaux quartiers résidentiels. Ces installations constituent un atout majeur pour le renforcement des opérations sur le terrain, la prise en compte des préoccupations des citoyens, la protection des personnes et des biens, ainsi que la prévention et la lutte contre la criminalité urbaine sous toutes ses formes. La visite a également inclus l'inauguration du poste de police extérieur Tilmouri, situé dans le complexe résidentiel des 2 600 logements du quartier Mustapha-Ben-Ibrahim. Ce poste s'inscrit dans la stratégie de sécurité visant à étendre la couverture policière et à garantir un déploiement équilibré des forces de l'ordre. Le chef de la Sûreté de la wilaya a souligné que ces nouvelles structures contribueront à améliorer le travail de la police locale, à consolider le sentiment de sécurité parmi les citoyens et à fournir un service de haute qualité, répondant aux attentes des habitants des nouveaux quartiers. Ces projets témoignent de l'engagement de la DGSN à accompagner l'expansion urbaine et la croissance démographique en modernisant les structures de sécurité et en renforçant les moyens humains et matériels, assurant ainsi la protection des citoyens et de leurs biens, tout en consolidant la sécurité et la stabilité à travers tout le pays.

Abir Menasria



CHEIKH SADEK EL BEDJAOUI

INCONTESTABLEMENT, LE MAÎTRE DE L'ANDALOU ET DU HAWZI

Considéré comme l'un des maîtres incontestés de la musique andalouse et du hawzi de son époque, le cheikh Sadek El Bedjaoui, de son vrai nom Sadek Bouyahia, a profondément marqué ce patrimoine musical, témoignant amis et proches de cet illustre chanteur et compositeur, disparu il y a 31 ans.

Hadj Mohammed Triki Yamani, membre actif de l'association culturelle « Ahbab Cheikh Sadek El Bedjaoui », décrit un maître d'une grande humilité, toujours proche de ses élèves. « Il faisait preuve d'une grande modestie et restait constamment à l'écoute de ses apprentis », souligne-t-il. Très apprécié du public, cheikh Sadek El Bedjaoui jouissait d'une large notoriété. Il était également reconnu pour son sens aigu de l'humour et sa vivacité d'esprit, ajoute M. Triki Yamani, également proche de la famille du défunt artiste. Dans son ouvrage « De Lalla Setti à Yemma Gouraya », publié en 2024 aux éditions El Qobia, l'auteur rappelle que cheikh Sadek ne s'est pas limité à une carrière d'interprète. Il



fut aussi un formateur et un pédagogue hors pair, ayant consacré une grande partie de sa vie à l'enseignement et à la transmission de la musique andalouse. Considérant cette musique comme le « socle de toutes les musiques »,

rencontre des maîtres de cet art. Il cotoiera ainsi des sommités telles que cheikh Larbi Bensari, maître du hawzi à Tlemcen, ou encore cheikh Mahieddine Lekhal de l'association « El Mossilia » d'Alger. Grâce à sa

cheikh Sadek El Bedjaoui s'est imposé comme l'un des plus grands interprètes du hawzi de son temps, aux côtés de figures emblématiques telles que Redouane Bensari, Abdelkrim Dali ou encore Dahmane Benachour. Sa curiosité artistique et ses qualités exceptionnelles lui ont permis de forger un style singulier, notamment à travers la sanaâ de Béjaïa.

Dans les années 1930, soucieux de percer les secrets de la musique andalouse, il entreprend de nombreux voyages à Alger, Tlemcen, Blida et Constantine, à la

parfaite maîtrise du chant et du rythme, cheikh Sadek El Bedjaoui est devenu une référence incontournable dans plusieurs genres, notamment la sanaâ, le hawzi, l'aroubi, le medh, mais aussi la chanson kabyle, poursuit le même interlocuteur. De son côté, Rochdy Bouyahia, fils du cheikh et président de l'association portant son nom, affirme que l'objectif principal de son père était d'assurer la transmission de ce patrimoine aux générations futures. Toute sa philosophie reposait sur la préservation de la musique andalouse, à laquelle il a consacré sa vie. « À travers les orchestres de l'association, nous œuvrons à la sauvegarde de cet héritage et surtout à sa transmission », a-t-il expliqué, précisant que le répertoire du cheikh abordait de nombreux thèmes liés à la vie quotidienne et aux préoccupations sociales. Avant sa disparition, cheikh Sadek El Bedjaoui avait tenu à remettre l'ensemble de ses qassidate à l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), afin qu'elles soient classées patrimoine public, fidèle à sa conviction que l'art « ne vend pas, il se donne ».

Né le 17 décembre 1907 à Bab El Louz, quartier médiéval de la ville de Béjaïa, cheikh Sadek El Bedjaoui s'est éteint le 7 janvier 1995 à l'âge de 88 ans, laissant derrière lui un legs musical et artistique inestimable.

Cheklat Meriem

YENNAYER 2976

LE PATRIMOINE DE LA WILAYA DE OUARGLA S'INVITE À ALGER

Le Centre des arts et de la culture du Palais des râis (Bastion 23), à Alger, a abrité, mardi dernier, une manifestation culturelle pour faire connaître le patrimoine culturel de la wilaya de Ouargla et ce, dans le cadre de la célébration du Nouvel An amazigh 2976.

Organisée en coordination avec la Direction de la culture et des arts de la wilaya de Ouargla, cette manifestation, placée sous le thème "Yennayer : une identité enracinée et une unité culturelle fédératrice", a mis en valeur les us et coutumes de Ouargla, en tant que l'un des berceaux de la culture amazighe dans le Sud algérien.

La directrice de la culture et des arts de Ouargla, Mme Fatima Bakara, a précisé que cette manifestation visait à "transmettre tout ce qui se rapporte aux traditions et coutumes propres à la wilaya" et à "faire connaître le patrimoine culturel local, notamment à l'occasion de la célébration du Nouvel An



amazigh". Participant à cet événement des artisans et des associations actives dans le domaine, qui ont présenté des expositions de costumes traditionnels, de la maison traditionnelle, de l'artisanat du palmier et de la fabrication de tapis, ainsi qu'une importante collection de photographies documentant les traits distinctifs de la région,

les cérémonies de mariage, les danses locales, ainsi que les activités de tissage et de fabrication de bijoux. Des œuvres artistiques relevant de l'art du sable et de la sculpture sur bois de palmier, des jeux traditionnels, ainsi qu'une exposition d'ouvrages consacrés au patrimoine matériel et immatériel de Ouargla ont également été présentés, parallèlement à la mise en valeur de la "table de Yennayer" dans la wilaya, des différentes variétés de dattes, ainsi que de leurs appellations en tamazight.

Le programme de la manifestation comprend, en outre, des expositions sur les métiers et l'artisanat, des ateliers pédagogiques et de formation, ainsi que des interventions scientifiques et académiques portant sur les dimensions historiques, culturelles et sociales du patrimoine amazigh de la région.



ALGER16,
le quotidien
du Grand Public



TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS



DES GUEST VIP DANS LES TRIBUNES POUR ALGÉRIE-RDC

La rencontre entre l'Algérie et la République démocratique du Congo, disputée dans le cadre de la CAN 2025, a été marquée par une affluence remarquable aussi bien sur le terrain que dans les tribunes. Plusieurs personnalités de renom ont assisté à ce choc africain, attirant l'attention du public et des médias. Parmi les invités de marque figuraient Zinedine Zidane, légende du football mondial, ainsi que l'artiste Maître Gims. Leur présence n'est pas passée inaperçue et a donné une dimension particulière à cette affiche très attendue.

Zinedine Zidane, dont les apparitions publiques dans les compétitions africaines restent rares, a été longuement salué par les supporters. Maître Gims, très populaire auprès du public algérien et africain, a également attiré les regards, illustrant une fois de plus le lien étroit entre le sport et la culture. Cette présence de figures issues d'horizons différents témoigne de l'importance et de l'attractivité de la CAN 2025, devenue un événement majeur au-delà du cadre strictement sportif.



Zinedine Zidane

Maître Gims

QUAND UN GESTE DEVIENT SYMBOLE LES SECRETS DE L'HOMME STATUE DANS LES TRIBUNES CONGOLAISES

Une image, captée lors d'un événement sportif, a récemment suscité de vives réactions sur les réseaux sociaux. On y voit un homme élégamment vêtu, levant la main au milieu d'une foule en liesse, drapeaux africains à l'arrière-plan. Pour certains, la scène prête à sourire. Pour d'autres, elle incarne bien plus qu'un simple moment de célébration : un symbole fort de la dignité africaine, de la mémoire historique et de la lutte pour la liberté.

Dans les commentaires accompagnant la vidéo, de nombreux internautes rappellent que cette personne ne représente pas seulement une équipe ou

un pays, mais une histoire, une cause et une voix longtemps marginalisée. Le message est clair : derrière chaque drapeau africain se cache un passé de résistance, de combats pour l'indépendance et de sacrifices pour la souveraineté. L'Algérie est souvent citée comme exemple dans ces échanges, en tant que nation qui a payé un lourd tribut pour sa liberté. Certains rappellent que sa cause a résonné jusqu'aux tribunes internationales, notamment à l'ONU, devenant un symbole de la lutte anticoloniale en Afrique et dans le monde.

Au-delà du sport, cette séquence

rappelle une vérité essentielle : l'Afrique ne se résume pas à des clichés, mais à des peuples fiers, à une histoire riche et à des luttes qui méritent respect. Gagner ou perdre un match est éphémère, mais la mémoire des combats pour la liberté, elle, reste. En définitive, cette image est devenue un rappel : derrière chaque célébration, chaque drapeau brandi, il y a une identité, une histoire et une fierté collective qu'il convient de respecter.



LE TIKTOKEUR KACEM REGUIBA REÇOIT UN BEAU CADEAU D'UN JOUEUR DES VERTS

Le TikTokeur algérien Kacem Reguiba a vécu un moment marquant, hier soir, à l'issue du match opposant l'Algérie au Congo. À la fin de la rencontre, le joueur algérien Boulbina s'est approché des tribunes pour lui remettre personnellement son maillot. La scène, rapidement relayée sur les réseaux sociaux, a suscité de nombreuses réactions, les internautes saluant ce

geste symbolique qui illustre la proximité grandissante entre les joueurs de l'équipe nationale et les créateurs de contenu suivis par un large public. Ce moment a été perçu comme un signe de reconnaissance envers Kacem Reguiba, connu pour son soutien constant à l'équipe nationale et sa présence remarquée lors des grands rendez-vous sportifs.

BTS ANNONCE SON GRAND RETOUR AVEC UN NOUVEL ALBUM LE 20 MARS 2026

Après près de quatre ans d'absence collective, le groupe sud-coréen BTS a officiellement annoncé la sortie de son nouvel album le 20 mars 2026. Il s'agit de leur premier projet commun depuis Proof, paru en juin 2022, avant la période de pause liée au service militaire obligatoire de ses membres.

La confirmation est venue de BigHit Music, via un communiqué publié sur la plateforme X. En amont de cette annonce, les membres du groupe ont envoyé des lettres manuscrites à certains fans, portant la date du 20 mars 2026, en signe de leur retour imminent.

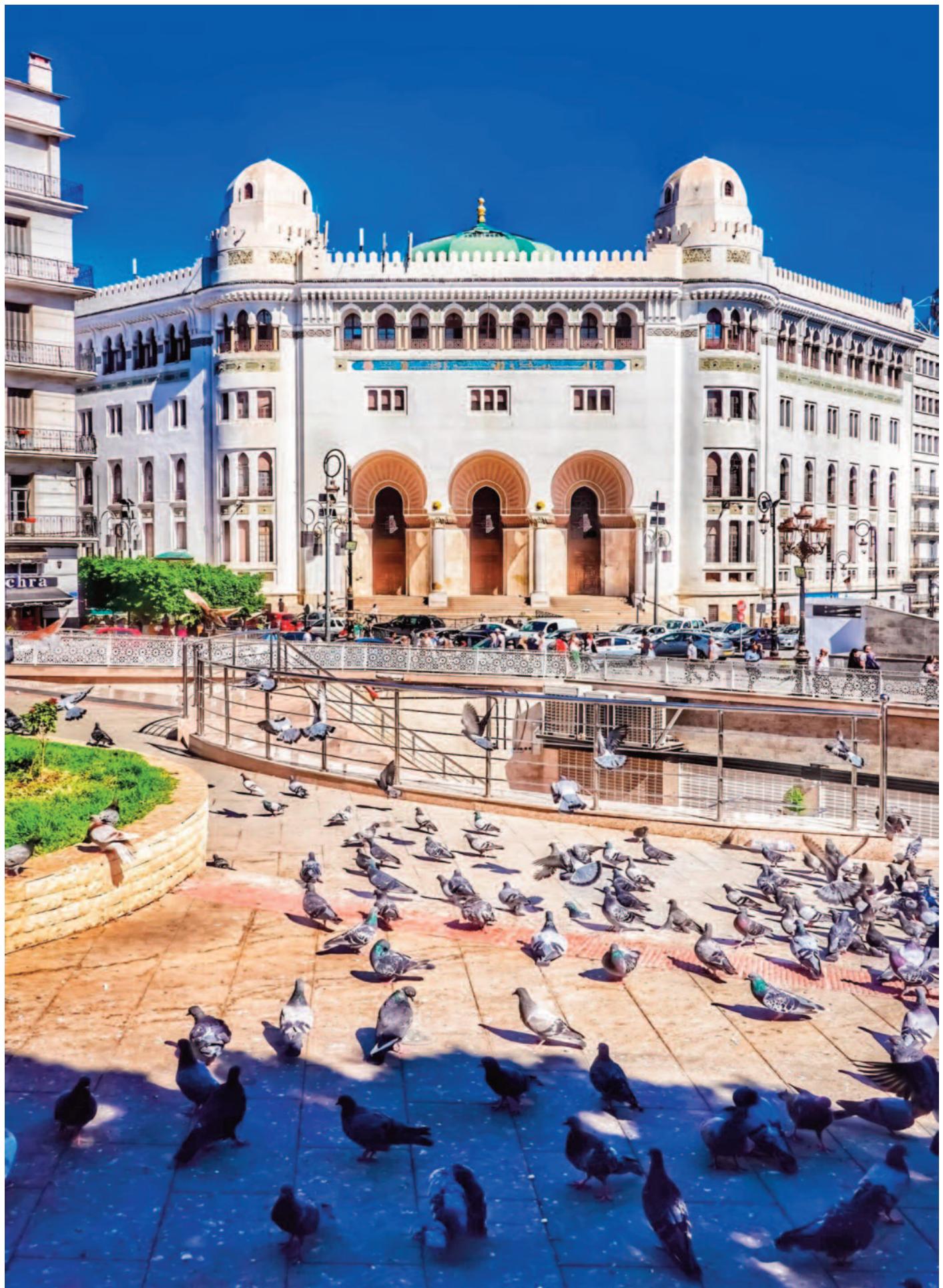
Les artistes ont exprimé leur enthousiasme à l'idée de se retrouver à nouveau en tant que groupe, lors d'un échange avec leurs fans sur Weverse à l'occasion du Nouvel An. Selon plusieurs sources, la sortie de l'album pourrait être accompagnée d'une tournée mondiale, dont l'annonce est attendue prochainement.



LE COMÉDIEN ZOUBIR BELHOR ACCOMPLIT LA OMRA

Le comédien algérien Zoubir Belhor a accompli récemment les rites de la Omra, un moment spirituel qu'il a partagé avec son public. L'artiste a publié des images et des messages depuis les Lieux saints, exprimant sa gratitude et son recueillement. Cette démarche a été largement saluée par ses abonnés et plusieurs figures du milieu artistique, qui lui ont adressé des messages de félicitations et de prières. Connu pour son humour et sa proximité avec le public, Zoubir Belhor a ainsi dévoilé une facette plus intime et spirituelle de sa vie, loin des projecteurs.







LES ÉCRANS

QUELLES RÈGLES DE BON USAGE POUR LES ENFANTS ?

Les enfants, même petits, se sont rapidement emparés des nouvelles technologies pour apprendre, jouer, communiquer, etc.
Doit-on laisser les enfants passer leur temps sur les écrans des ordinateurs, tablettes ou smartphones ?
Quelles sont les recommandations pour un usage raisonnable qui respecte leur développement ?

Les écrans, source de troubles variés chez l'enfant

Dès le plus jeune âge, il est fréquent de voir un enfant jouer avec le smartphone ou la tablette de ses parents. Pourtant, l'utilisation excessive de ces outils, en particulier lorsqu'elle est trop précoce, expose les enfants à des effets négatifs : troubles de la concentration, manque de sommeil, diminution du temps passé à interagir avec d'autres enfants, voire surpoids, dépression, voire addiction. Par exemple, dès l'âge de deux ans, le temps passé à regarder la télévision influence le poids de l'enfant quelques années plus tard. Plusieurs mécanismes peuvent expliquer cette corrélation, tels qu'une modification du métabolisme des enfants au repos, une substitution de l'activité physique par l'activité sur écrans ou encore, pour la télévision, une forte exposition aux publicités pour des aliments transformés gras et sucrés.

Des recommandations existent pour aider les parents

En 2008, le Dr Serge Tisseron a proposé la règle 3-6-9-12 (ans) pour apporter une réponse simple aux questions de nombreux parents. Elle est relayée depuis par l'Association française de pédiatrie ambulatoire (AFPA). De plus, l'Académie de médecine a publié en 2013 un rapport intitulé « L'enfant et les écrans » qui fait le point sur les connaissances actuelles dans le domaine et donne des indications aux parents. Ces recommandations sont détaillées selon l'âge de l'enfant.

Avant 3 ans, des jeux sur tablette accompagnés et pas de télévision
Selon le rapport de l'Académie de médecine, l'exposition passive et isolée des bébés à la télévision ou aux DVD ne les aide pas à apprendre à parler. De façon générale, l'exposition précoce et excessive des bébés aux écrans, lorsqu'elle a lieu sans présence humaine interactive et éducative, est très clairement déconseillée. Mais dans le cadre

d'activités d'éveil précoce, et avec le concours d'un adulte ou d'un enfant plus âgé, une tablette numérique interactive et des jeux adaptés peuvent participer au développement cognitif du bébé. Mais elle n'est pas indispensable !

Entre 3 et 6 ans, des périodes d'usage courtes et pas de journal télévisé

Entre 3 et 6 ans, les adultes ou les enfants plus âgés peuvent commencer à sensibiliser le jeune enfant au fait que les écrans simulent l'environnement réel comme quand il dessine ou joue à « faire semblant ». À cet âge, des jeux vidéo adaptés lui apprennent à se projeter dans la peau des personnages et cela contribue à l'ouvrir sur le monde, comme le font les jeux et les interactions dans la vie réelle.

De plus, les outils numériques peuvent avoir un intérêt pédagogique, par exemple pour commencer à apprendre à lire ou à compter.

Entre 3 et 6 ans, on peut également apprendre aux

enfants à communiquer à distance avec les membres de sa famille via les outils numériques. Attention cependant, pas de télévision ou d'ordinateur dans sa chambre, ni de tablette personnelle : le risque d'usage compulsif existe même à cet âge. Leur usage doit se limiter à des périodes courtes et jamais pendant le repas ou avant de dormir. Enfin, pas de journal télévisé avant l'âge de 6 ans. Après cet âge, il est préférable qu'un adulte soit présent pour répondre aux questions qui pourraient survenir après la présentation d'un sujet potentiellement traumatisant.

Entre 6 et 12 ans, apprendre les règles de l'activité en ligne

Entre 6 et 12 ans, l'usage pédagogique d'outils numériques à l'école ou à la maison est un progrès technologique et éducatif important. Il a été démontré que la pratique de jeux vidéo d'action améliore les capacités de concentration, de décision rapide et d'attention visuelle des enfants de 7 ans et plus. Néanmoins, c'est souvent à cet âge que l'on rencontre les premiers effets

sommeil, voire un risque accru de myopie plus tard. À cet âge, comme au précédent, il faut donc éduquer à une pratique modérée et autorégulée : établissez ensemble des règles claires sur les tranches horaires devant les écrans. Incitez-le à alterner les activités en ligne et les activités dans le monde réel. De plus, il est essentiel de commencer à inclure les règles liées au droit à l'image et à l'intimité, ainsi que l'esprit critique face aux informations en ligne. Accompagnez-le dans sa découverte d'internet. Aidez-le à ne pas devenir dépendant des écrans. N'oubliez pas de paramétrier vos navigateurs pour éviter que vos enfants soient exposés à des images choquantes. Enfin, les experts recommandent de ne pas laisser un enfant participer aux réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat, etc.) avant l'âge de 12 ans.

Après 12 ans, la vigilance est de mise sur le temps passé devant les écrans

Parce que les adolescents ont de la difficulté à inhiber des pensées et comportements impulsifs, et qu'ils souffrent parfois de l'absence de repères, des excès comportementaux peuvent se produire dans le monde virtuel. Par exemple, deux études, américaine et espagnole, ont montré qu'entre 8 et 18 ans, environ 8,5 % des joueurs de jeux de vidéo peuvent être considérés comme dépendants.

Pour prévenir ces effets négatifs, convenez d'horaires à respecter avec votre adolescent. Déconnectez votre domicile du réseau pendant la nuit (les « box » sont paramétrables avec un mot de passe) et, s'il possède un smartphone, assurez-vous qu'il ne passe pas par le réseau 4G... Éduquez également votre adolescent sur les questions du harcèlement en ligne, de la pornographie et du plagiat (les « copier-collier » pour rédiger un devoir). L'usage des réseaux sociaux est possible mais mieux vaut ne pas chercher à faire partie des « amis » de votre adolescent ! Enfin, soyez particulièrement vigilant en cas de baisse des résultats scolaires.

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ SAMU
021.67.16.16/ 67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/ 58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/ 62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/ 73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/ 73.83.67

SNTR
021.54.60.00/ 54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.05

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10.17



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...
à 300 DA seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

FOOTBALL

LIGUE 1 (15^e JOURNÉE)

UN WEEK-END DE CHOCS À ALGER

La Ligue 1 Mobilis bouclera ce week-end sa 15^e et dernière journée de la phase aller de cet exercice 2025–2026. Quatre premières rencontres sont prévues pour aujourd’hui.

La première qui sort du lot est incontestablement celle qui opposera l’USM Alger (3e, 23 points) au MC Oran (6e, 22 points). A priori, les Usmites partent favoris dans ce duel, mais gare à ce MCO qui viendra tenter un rachat après le nul (1–1) subi chez lui, la semaine dernière, contre le CRB, qui lui rendait visite. A Sétif, l’ESS locale (13e, 15 points) qui reçoit le Paradou AC (12e, 16 points), n’a d’autre choix que de vaincre pour améliorer son classement et surtout faire oublier le 2 à 0 toujours pas digéré contre le leader. Mais la prudence devrait être de mise face à cette équipe du Paradou qui a déjà surpris plus d’un, surtout qu’elle est sur une courbe ascendante ces dernières semaines. Les paris restent tout autant ouverts pour cette opposition qui réunira, au stade du 20-Août-1955, l’ES Ben Aknoun (9e, 20 points) et l’Olympique Akbou (5e, 22 points), tout le temps en quête d’exploit, hors de ses bases. Reste enfin cette quatrième rencontre où s’affronteront les deux plus mal classés, le tout dernier, le MC El Bayadh (16e, 3 points), qui reçoit l’avant-dernier, l’ES Mostaganem



(15e, 9 points). C'est sans doute le match qui scellera définitivement le sort du purgatoire de l'un ou de l'autre. Si le MC El Bayadh, qui n'a jamais goûté à la joie d'un succès cette saison, rate encore cette

occasion, il va sans dire que les protégés de Mohamed Lacet n'auront plus rien à espérer. Pour le MC El Bayadh, ce sera vaincre ou mourir. Les quatre autres rencontres de la journée se joueront demain avec un

choc au menu entre le CR Belouizdad (2e, 24 points) et la JS Kabylie (8e, 20 points). Les données en présence donnent les Algériens pour supers favoris d'autant plus que le match se jouera au stade du 5-Juillet et que les Canaris traversent une période vraiment creuse qui ne semble pas s'estomper. Mais sait-on jamais ! Ça reste une affiche entre Africains où on ne peut jurer de rien. Dans les autres matchs, le CS Constantine (10e, 19 points) reçoit la JS Saoura (4e, 22 points). Le MB Rouïssat (11e, 17 points) accueille, lui, l’US Khénchela (7e, 21 points). Et enfin, le leader et non moins champion d'hiver en puissance, le MC Alger (1er, 35 points), ira tenter une énième performance à l'extérieur, cette fois chez l’ASO Chlef (14e, 13 points).

Djaffar C.

DIRECTION NATIONALE DE L'ARBITRAGE PLUSIEURS SÉMINAIRES AU PROGRAMME POUR PRÉPARER LA PHASE RETOUR



La Direction nationale de l'arbitrage a programmé plusieurs séminaires au profit des arbitres, répartis par

catégories, dans le cadre de la préparation de la phase retour des compétitions nationales, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. Les arbitres du championnat inter-Ligues ont ouvert le bal avec un premier séminaire du 4 au 6

janvier à M'Sila, avant de poursuivre du 7 au 8 janvier à Oran, au Village méditerranéen, a-t-on souligné.

Les arbitres Elite B prendront ensuite le relais avec un stage programmé du 8 au 10 janvier, également à Oran, au Village méditerranéen. Enfin, un séminaire spécifique sera consacré aux jeunes talents de l'arbitrage, qui seront regroupés du 10 au 12 janvier, toujours à Oran, au Village méditerranéen. Durant l'ensemble de ces étapes, des tests physiques seront organisés, parallèlement à l'évaluation de la phase aller, dans l'objectif d'assurer une meilleure préparation et d'élever le niveau de performance des arbitres en vue de la seconde partie de la saison.

LIGUE 2 AMATEUR (CENTRE-EST)/ JSD JIJEL

Séparation à l'amiable avec l'entraîneur Mohamed Manaa

La direction de la JSD Jijel a annoncé la séparation à l'amiable avec l'entraîneur Mohamed Manaa, ainsi que celui de l'ensemble de son staff technique, a annoncé mardi dernier le club évoluant en Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est.

"La direction de la JSD Jijel annonce qu'à la suite d'une réunion avec l'entraîneur Mohamed Manaa, il a été décidé de résilier d'un commun accord son contrat, ainsi que celui de l'ensemble de son staff technique. La direction le remercie sincèrement pour son implication au sein de l'équipe et lui souhaite plein succès dans ses projets futurs", indique un communiqué publié par le club sur ses réseaux sociaux.

Il a également été décidé de résilier les contrats de Djamel Hadji et du gardien Amine Boussafer, en leur souhaitant une meilleure suite. Par ailleurs, la

direction a décidé de mettre fin à sa collaboration avec le joueur Mehdi Kadri, en raison de ses absences répétées pour cause de maladie et de son incapacité à fournir le plus escompté depuis son arrivée l'été dernier, ce qui a empêché le club de bénéficier de ses performances durant la première moitié de saison.

"La direction de la JSD Jijel affirme que ces décisions s'inscrivent dans une démarche de restructuration interne visant à promouvoir un esprit de responsabilité et de discipline dans l'intérêt supérieur de l'équipe", conclut la direction du club dans son communiqué.

A la fin de la phase retour du Championnat de Ligue 2 amateur, groupe Centre-Est, la JSD Jijel occupe la cinquième place avec un total de 26 points à sept longueurs du leader, l'US Biskra (33 pts).



QUARTS DE FINALE : NIGERIA - ALGÉRIE
(SAMEDI PROCHAIN À 17 H AU STADE DE MARRAKECH)



ALLEZ LES VERTS, ENCORE UNE VICTOIRE !

La sélection nationale affrontera, après-demain, le Nigeria, au grand stade de Marrakech, à partir de 17 heures, dans un duel explosif comptant pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Un rendez-vous, vu par bon nombre d'observateurs, comme une finale avant l'heure.

À peine remis de leurs émotions suite à leur qualification à l'arrachée (1 - 0), après prolongations, lors des huitièmes de finale, face au RD Congo, à Rabat, voilà que Mahrez et ses coéquipiers sont déjà appelés à rechausser les crampons pour un autre rendez-vous encore plus relevé et décisif face au Nigeria. Pour ce match des quarts de finale monstrueux, l'Algérie jouera au grand stade de Marrakech. C'est toujours du foot, c'est un jeu, mais ça ne joue plus, ça ne rigole pas du tout. Ça sera encore plus dur que face aux Léopards. Cette fois, c'est le monstre nigérien, en face, tomber sans pitié (4 - 0) du Mozambique ! Mais rien n'est impossible en foot, comme pour l'Algérie. Et l'histoire est loin de contredire les ambitions des Verts plus que déterminés à continuer de faire sensation dans ce tournoi, et encore passer ce cap. «Nous devons rester concentrés pour franchir le cap des quarts de finale», lâche et avertit le jeune loup

Boulbina, auteur du coup fatal qui a mis à terre les Léopards du Congo, mardi dernier. Algérie-Nigeria, c'est bien plus qu'un simple match. Les deux sélections se connaissent presque par cœur et se sont affrontées à de nombreuses reprises dans les grandes compétitions continentales. La demi-finale de la CAN 2019, remportée par les Fennecs grâce à un coup franc magistral de Riyad Mahrez, est encore dans les esprits, pour ne citer que ce dernier rendez-vous entre les deux sélections. Le souvenir reste encore vif dans les mémoires nigériennes. À travers l'historique, le plus lointain des duels entre les deux sélections, il en ressort une concurrence parfaite et constante. Depuis 1973 à ce jour, en 23 matchs joués toutes compétitions confondues, rencontres amicales incluses, l'Algérie prend un léger avantage avec dix victoires, contre huit défaites et cinq nuls équitables.

PETKOVIC Y CROIT MAIS APPELLE SES JOUEURS À RESTER HUMBLES

Après l'héroïque qualification des Verts, le sélectionneur Petkovic, rassuré par la performance de l'équipe, ne cache plus son ambition d'aller encore loin dans ce tournoi. Il se dit confiant et croit à une continuité dans la progression enclenchée par sa bande au fil des matchs livrés. Mais il insiste sur l'importance de rester modeste face à l'adversaire. «Je suis content d'avoir joué le Burkina Faso, et le Congo aujourd'hui, deux vrais adversaires coriaces qui nous ont posé beaucoup de soucis. Je suis sûr que pour le prochain match contre le Nigeria, nous pourrons progresser, car pour une fois nous avons un adversaire favori, comme tout le monde le dit, et nous devons rester humbles, respecter cela, mais chercher à proposer notre jeu et tenter de gagner», a-t-il commenté devant les médias lors de la conférence d'après-match mardi dernier. Ne craint-il pas que les

120 minutes jouées contre le Congo se répercutent négativement sur le physique des joueurs. «Nous devons être prêts. Quand ce sera le moment, nous devons être prêts, et nous serons prêts pour affronter le Nigeria. Aujourd'hui, c'est normal de se fatiguer après 120 minutes de jeu avec un rythme et des duels élevés. L'important, c'est qu'il n'y a pas eu de blessure grave, en dehors d'Ismail (Benacer, ndlr) qui reste à examiner», galvanise-t-il par avance ses protégés. En parallèle, il n'a pas manqué de rendre hommage aux supporters. «Oui, c'est sûr qu'ils nous ont aidés à progresser, à maintenir notre style de jeu. J'espère que pour le prochain match contre le Nigeria, le stade sera plein, mais avec une majorité de supporters algériens.» Ces derniers ont d'ores et déjà commencé à envahir Marrakech. Et ils ne veulent pas croire à une autre issue du match que la victoire ! Alors encore !

Djaffar Chilab



L'ENCEINTE ABRITERA LE MATCH DE L'ALGÉRIE

Ce qu'il faut savoir sur le stade de Marrakech

Pour son match des quarts de finale de la CAN 2025, l'Algérie était appelée à quitter la ville de Rabat où elle s'était installée depuis le début du tournoi et a joué tous ses matchs de groupes, ainsi que son huitième de finale contre le RD Congo, pour s'établir à Marrakech. Les supporters des Verts feront eux aussi certainement le voyage pour continuer à être au rendez-vous, après-demain samedi. C'est en effet dans cette ville de l'intérieur du Maroc que se jouera le choc des quarts de finale qui mettra aux prises l'Algérie avec le Nigeria. Marrakech est distante de Rabat de quelque 320 km vers le Sud-Est. Le trajet est desservi par taxi, bus, train et avion. Mais attention, les vols ne sont pas fréquents en raison de la courte distance qui sépare les deux villes. Le stade de Marrakech d'une capacité de 45 240 places est, selon les informations fournies par la CAF sur son site, un

complexe sportif situé à 11 kilomètres au nord du centre-ville. Il a été inauguré le 5 janvier 2011 lors de rencontres mettant aux prises le Wydad AC avec le Paris Saint-Germain, ainsi que le Kawakab de Marrakech avec l'Olympique Lyonnais. L'enceinte a été l'un des stades hôtes des Coupes du monde des clubs de la Fifa, en 2013 et 2014. Lors de cette CAN 2025, le stade a abrité six matchs des groupes B, F et celui des huitièmes de finale entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Algérie - Nigeria sera le dernier match de cette phase finale de la CAN 2025 programmé sur ce terrain. A signaler que le complexe comprend également, entre autres, un stade annexe qui servira, vraisemblablement, pour les entraînements des Verts, ainsi qu'un parking de 7 500 places. La tribune royale compte 200 places, la tribune d'honneur 600.

D. C.

PROGRAMME Vendredi

Sénégal - Mali (17 heures)
Grand stade de Tanger
Maroc - Cameroun (20 heures)
Complexe sportif Moulay Abdellah de Rabat

Samedi

Nigeria - Algérie (17 heures)
Grand stade de Marrakech
Egypte - Côte d'Ivoire (20 heures)
Grand stade d'Agadir



NEW YORK (Nations unies)- L'afflux massif de réfugiés congolais au Burundi met les services de santé sous forte tension et entraîne la saturation des camps de réfugiés dans l'est du pays, a indiqué, mardi dernier, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

RYADH - L'Arabie saoudite prévoit d'ouvrir ses marchés financiers à tous les investisseurs étrangers à partir du 1er février, a annoncé mardi dernier l'autorité de régulation des marchés du pays dans le cadre d'un assouplissement des règles destiné à attirer davantage de capitaux internationaux.

PÉKIN - Aucune victime n'a été signalée jusqu'à présent après qu'un séisme de magnitude 5,2 a secoué hier matin le district autonome tadjik de Taxkorgan dans la région de Kachgar, (nord-ouest de la Chine).

BANJUL - Le bilan du chavirement d'un bateau de migrants survenu au large de la Gambie dans la nuit du Nouvel An s'est alourdi à 39 morts, tandis que 112 personnes ont été secourues, selon un communiqué mis à jour publié mardi dernier par le ministère gambien de la Défense.

MANILLE - L'institut philippin de volcanologie et de sismologie a déclaré qu'un séisme de magnitude 6,7 avait frappé mercredi matin la côte de la province de Davao Oriental dans le sud des Philippines.

ANTANANARIVO - Les fortes pluies qui s'abattent sur Madagascar depuis fin novembre ont fait 11 morts et six blessés, a annoncé mardi dernier le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC).

SITUATION EN SOMALIE AHMED ATTAF RÉAFFIRME LA SOLIDARITÉ DE L'ALGÉRIE AVEC CE PAYS FRÈRE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a participé, mardi dernier, par visioconférence, à une réunion ministérielle du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), consacrée essentiellement à la situation en Somalie, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion a été consacrée aux "récents développements qu'a connus la République fédérale de Somalie, notamment la reconnaissance de la région du Somaliland par l'occupation israélienne", précise le communiqué. Dans son allocution à cette occasion, M. Attaf a réitéré "la condamnation par l'Algérie de la mesure unilatérale prise par l'occupation israélienne" et réaffirmé "sa solidarité avec la République fédérale de Somalie, pays



frère". Le ministre d'Etat a indiqué que "l'occupation israélienne, après avoir entraîné des tragédies et semé le chaos au Moyen-Orient, s'emploie à créer un nouveau foyer de tension et de conflit dans la Corne de l'Afrique". "Cette mesure israélienne constitue une source de grande inquiétude pour la Somalie,

pour la région africaine et pour l'ensemble de la communauté internationale, en raison de la menace qu'elle fait peser sur les efforts de la Somalie en faveur de la consolidation de l'unité nationale, et du risque d'aggravation de l'instabilité dans la région de la Corne de l'Afrique qu'elle entraîne", a précisé M. Attaf, soulignant que cette mesure "piétine un principe africain ancré, celui de l'intangibilité des frontières héritées à l'indépendance" et constitue "une violation des principes fondamentaux de l'ordre international et de la Charte des Nations unies".

"Les récents développements exigent un engagement collectif fondé sur le renforcement de l'unité africaine face aux tentatives de déstabilisation des Etats et d'atteinte à leur souveraineté et à l'intégrité de leurs territoires, ainsi que la nécessité de défendre les règles et principes fondamentaux qui sous-tendent les systèmes africain et onusien", a insisté M. Attaf.

L'UNION GÉNÉRALE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS ALGÉRIENS (UGCAA) :

«L'ACTIVITÉ COMMERCIALE SE POURSUIT SANS AUCUNE PERTURBATION»

Le secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Issam Bedrissi, a assuré, mardi dernier depuis Alger, que l'activité commerciale se poursuit normalement dans toutes les wilayas du pays, notamment concernant l'approvisionnement. Il a exhorté les citoyens à ignorer les rumeurs tendancieuses qui circulent sur les réseaux sociaux.

Dans une conférence de presse, qui a rassemblé les présidents des fédérations des taxieurs, de transport des voyageurs et marchandises, des produits alimentaires et des viandes rouges relevant de l'UGCAA, M. Bedrissi a affirmé que les commerçants sont "conscients" de leur responsabilité dans la chaîne d'approvisionnement du marché national. Il a assuré que le commerce garde son rythme habituel, sans la moindre perturbation à la distribution des



produits. Tout en garantissant la disponibilité des produits et le maintien des tarifs sur les marchés, le dirigeant de l'UGCAA a formellement nié les rumeurs d'une grève pour aujourd'hui. Il a précisé que ces appels à la grève sont orchestrés par des plateformes basées à l'étranger via les réseaux sociaux. S'agissant du transport de voyageurs et de marchandises, M. Bedrissi a annoncé la constitution d'un groupe de travail

réunissant la Fédération nationale des taxieurs et la Fédération nationale de transport des voyageurs et marchandises (FNTVM) qui aura pour mission d'identifier et d'examiner les diverses préoccupations des affiliés.

Il a par ailleurs évoqué la réunion organisée, vendredi dernier, par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, avec les syndicats et représentants des professionnels, au cours de laquelle la problématique des tarifs a été traitée avec le souci de parvenir à un compromis équitable, tout en préservant les intérêts des citoyens et des professionnels. Durant la conférence, les présidents des fédérations

nationales des distributeurs et des grossistes et détaillants de produits alimentaires, de la Fédération nationale des viandes rouges et de la Fédération nationale des marchés de gros de fruits et légumes ont vivement dénoncé les fausses informations prédistant une grève pour aujourd'hui, assurant que l'ensemble des commerçants maintiennent leurs activités sans aucune interruption.

Ces derniers ont affirmé leur détermination à intensifier leur activité pour garantir la fourniture constante du marché en produits divers et maintenir l'équilibre des tarifs, particulièrement à l'approche du mois de Ramadhan. Pour leur part, les présidents de la FNTVM et de la Fédération nationale des taxieurs ont appelé à un dialogue direct avec le ministère de tutelle pour trouver des solutions aux différentes préoccupations, tout en exhortant à ignorer les rumeurs malveillantes qui nuisent à la stabilité des citoyens et du pays. **Omar Lazela**

DÉMANTÈLEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE TRAFIC DE DROGUE DURE À ORAN

Les services de la Sécurité de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, composé de cinq individus, avec la saisie d'une quantité de cocaïne, à-on avisé, hier, auprès des mêmes services. L'opération a été menée sur la base d'informations parvenus aux éléments de la brigade de lutte contre la criminalité urbaine, relevant de la Sécurité de la daïra de Bir El-Djir, faisant état de l'implication des suspects dans la commercialisation de drogue dure (cocaïne) au niveau des zones urbaines, et de l'utilisation de leurs domiciles comme lieux de stockage et de vente de ces substances toxiques, a souligné la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de la Sécurité, de wilaya.

Les enquêteurs ont mené des investigations de terrain approfondies, qui ont permis de déjouer le plan criminel des membres du réseau, après la surveillance de leurs déplacements, l'identification de leurs identités et la localisation de leurs lieux de résidence, ce qui a conduit à leur arrestation. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales et en coordination avec le procureur de la République près le tribunal de Fellaouene, cinq individus, dont une femme, ont été interpellés. L'opération s'est soldée par la saisie d'une quantité de cocaïne, d'un véhicule utilisé pour faciliter leurs activités criminelles, ainsi que d'une somme d'argent provenant de cette activité illicite. Les mises en cause ont été présentées devant la justice, qui a ordonné leur placement en détention provisoire pour les chefs d'accusation de trafic et de commercialisation de drogues dures, selon la même source.

UNE CENTAINE DE VOL ANNULÉS DANS LES AÉROPORTS EUROPÉENS EN RAISON DE LA NEIGE

Une centaine de vols ont été annulés ces derniers jours dans les aéroports européens en raison de la neige, ont rapporté hier des médias.

Neige et verglas ont touché mercredi dernier le nord et l'ouest de l'Europe, notamment les Pays-Bas et la France, un phénomène d'une «ampleur rare dans le climat actuel», qui doit entraîner d'importantes restrictions sur les routes et dans le transport aérien. L'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, l'un des plus grands d'Europe, où de nombreux vols ont déjà été annulés, ces derniers jours, a annoncé la suppression d'environ 800 vols mercredi dernier en raison de la neige et du vent. Plus d'un millier de personnes ont passé la nuit à Schiphol, a indiqué la plateforme de l'aéroport dont les autorités ont installé des lits de camp et offert le petit-déjeuner aux voyageurs ayant été contraints d'y passer la nuit. Initialement, quelque 1 100 vols étaient prévus mercredi dernier à Schiphol, qui s'attend à une augmentation du nombre d'annulations dans la journée.

En France, six aéroports du Nord et de l'Ouest ont été contraints de fermer, dont les aéroports parisiens de Roissy Charles-de-Gaulle et Orly, en raison des fortes chutes de neige.

Ces suppressions de vols avaient été anticipées la veille, a déclaré le ministre français des Transports, appelant par ailleurs à la «vigilance» sur l'ensemble du territoire.

Le trafic ferroviaire est également fortement perturbé aux Pays-Bas. La société de chemin de fer NS conseille aux voyageurs, dont le déplacement n'est pas absolument nécessaire, de reporter leur voyage.